



Retraites : «Il y a eu beaucoup de perdants en Suède»

Par [Christophe Alix](#) — 11 octobre 2018 à 20:36

Journée d'action des retraités, le 15 mars à Paris. Photo Denis Allard pour Libération

Le consultant Alain Lefebvre pointe les principes et les limites du modèle suédois, censé inspirer la réforme française, prévue pour 2025.

- Retraites : «Il y a eu beaucoup de perdants en Suède»

Cette fois, le big-bang du système français de retraites est bien en marche. En présentant mercredi aux partenaires sociaux les grandes lignes de la future réforme annoncée par Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle, le haut-commissaire en charge du dossier, [Jean-Paul Delevoye, a donné le coup d'envoi d'un chantier](#) que le gouvernement souhaite faire aboutir avant fin 2019. Prévu pour s'appliquer à partir de 2025, le nouveau système «universel», qui englobera les 42 régimes obligatoires qui coexistent aujourd'hui (public et privé, de base et complémentaire, indépendant et régimes spéciaux), est notamment inspiré de la réforme mise en place en Suède à partir de 1998. Spécialiste des pays nordiques et ancien conseiller des ambassadeurs français en Scandinavie, le consultant Alain Lefebvre, qui vient de faire paraître *Macron le Suédois* (PUF, septembre 2018) décrypte les grands enjeux de la réforme française à l'aune des premiers enseignements du nouveau système suédois.

En quoi la Suède fait-elle office de laboratoire pour le gouvernement français ?

Durant la campagne, le président avait dit s'inspirer du système des «comptes notionnels» suédois. C'est un modèle réellement unifié, qui a fait l'objet d'un large consensus politique dans lequel les cotisations sont basées non plus sur les salaires mais sur les revenus, quel que soit son statut, ce qui assure une grande lisibilité et l'universalité du système.

Quels sont ses premiers résultats ?

Dans un système de points qui assure les mêmes droits pour tous en fonction du temps que l'on a travaillé, les carrières hachées ou incomplètes sont forcément pénalisées. Ceux qui ont eu beaucoup recours à du travail à temps partiel, comme c'est souvent le cas pour les femmes, ont connu des périodes de chômage, ont effectué des études longues ou encore ont été longtemps en formation, ont mécaniquement accumulé moins de points. Malgré les mécanismes de compensation mis en place et qui seront au cœur des discussions en France, il y a donc eu beaucoup de perdants en Suède. Une étude parue en mars 2017 a montré que 92 % des Suédoises auraient eu des retraites supérieures dans l'ancien système et 72 % des hommes.

L'autre grand principe du système, c'est qu'il s'autoéquilibre automatiquement...

Le niveau des pensions s'ajuste annuellement en fonction du montant de cotisations collectées, c'est-à-dire de l'emploi et donc du niveau de la croissance. Lorsqu'il y en a moins, les retraites

baissent et c'est arrivé deux fois ces vingt dernières années en Suède. Un système de lissage permet d'atténuer ces mouvements à la hausse et à la baisse, mais il n'est pas question de transférer de la dette aux générations suivantes. Jusqu'où ira le système français dans ce domaine, c'est une des interrogations. Jean-Paul Delevoye a lui aussi parlé d'instaurer des « règles d'or » afin de ne pas impacter les générations futures.

Ces mécanismes donnent-ils des marges de manœuvre pour éviter qu'il y ait des grands perdants ?

Avant d'aller en discuter avec le haut-commissaire, les syndicats français sont allés voir leurs homologues suédois, qui ont pu les renseigner sur les effets pervers du système. Comme en Suède, le futur système français doit en théorie permettre de dégager une manne qui sera justement utilisée pour atténuer ses effets pour ceux qui vont y perdre. Mais même si l'objectif n'est pas de faire des économies en modifiant les paramètres d'âge, de cotisations ou de pensions, le gouvernement entend bien faire une réforme à enveloppe budgétaire constante avec un poids des pensions dans le PIB, de l'ordre de 14 %, qui, pour lui, ne doit pas augmenter.

Et donc ?

Le gouvernement a beau jeu de mettre en avant l'équité de sa réforme en uniformisant ses règles pour tous les Français mais il ne faut pas se leurrer : il ne pourra pas corriger tous les effets mécaniques qu'aura sa réforme. Il faut reconnaître que tout est sur la table et que le haut-commissaire s'est dit ouvert à toutes les discussions, ce qui est un bon point. Mais il est difficile de croire qu'en remplaçant un mode de calcul basé sur les vingt-cinq meilleures années dans le privé et les six derniers mois d'activité dans le public par un système à points, toutes les carrières heurtées pourront être compensées. On parle de solidarités nouvelles pour ceux dont le travail à domicile n'est pas reconnu ou les points accordés pour chaque enfant, dès le premier, mais à enveloppe constante, on ne pourra pas faire de miracles. La CFDT, qui a bien compris qu'il y avait des marges pour négocier, entend peser pour moderniser le système dans un sens plus juste. Mais au final combien y gagneront ? Le gouvernement se dit attaché à la retraite par répartition, mais il y a fort à parier que les assurances privées complémentaires, surtout pour ceux qui en ont les moyens, vont prendre une place croissante dans les années qui viennent.

Croyez-vous que le futur système sera vraiment « lisible » ?

Il reste beaucoup d'inconnues, notamment sur l'égalité de traitement entre les salariés et les indépendants qu'assure le nouveau système suédois et qui a été un des arguments forts pour faire accepter la réforme. Il va falloir tout remettre à plat et simplifier au maximum pour éviter les usines à gaz. Si certains ont l'impression d'être bien moins traités que d'autres à cause, par exemple, des grosses différences de primes qui existent entre différents secteurs dans la fonction publique, il sera très difficile de ne pas braquer les Français. Le gouvernement doit tout remettre à plat et ce travail s'annonce titanesque si l'on veut faire aboutir la réforme au Parlement avant fin 2019.

[Christophe Alix](#)